Règlement de la course des 24 Heures vélo de Louvain-la-Neuve 2026

Table des matières

0. ..... Préavis 2

0.1 ..... Contact des responsables course 2

1. ..... Dispositions générales 3

1.1 ..... Inscriptions 3

1.2 ..... Prix 3

2. ..... La course vélo 4

2.1 .....Contrôle technique 4

2.2 ..... Dispositions techniques 4

2.3 .....Circuits 6

2.4 ..... Catégorie Course 7

2.5 .....Catégorie Humanitaire 7

2.6 ..... Catégorie Folklorique 8

2.7 .....Catégorie Personnel Universitaire 9

2.8 ..... Catégorie Entreprise 10

2.9 ..... Classements 10

3. ..... Village Course 11

3.1 ..... Matériel 11

3.2 ..... Emplacement 12

3.3 ..... Ravitaillement 12

3.4 .....Interdictions 12

3.5 .....Stand info course 12

3.6 ..... Plan du village 13

4. ..... Postes de sécurité 14

4.1 ..... But du poste de sécurité 14

4.2 ..... Déroulement de la permanence au poste de sécurité 14

4.3 .....Procédure en cas d'accident 14

4.4 ..... Matériel de sécurité 15

4.5 ..... Contrôle par les organisateurs 15

5. ..... Sanctions et cautions 16

5.1 ..... Caution totale 16

6. .....Sponsoring et publicité 18

7. .....Assurances 18

CSE Animations asbl (*Centre Sportif Étudiant)*
Rue des Blancs Chevaux, 64 1348 Louvain-La-Neuve Tél : 010/45.32.77
course@cse.be 24H Vélo LLN 2026

0. Préavis

Le responsable (capitaine) de l'équipe est chargé de l'inscription de son équipe.
Inscriptions en ligne : remplir le formulaire via www.24heureslln.be

0.1 Contact des responsables course

Mail : course@cse.be

Téléphone :

- Victor FRANCART : +32 478 83 25 56
- Jeanne VAN DROOGHENBROECK : +32 472 94 58 58

Vu l'importance de cette manifestation, la Police d'Ottignies-LLN ainsi que les Pompiers de Wavre imposent une série de mesures particulières reprises dans l'Ordonnance de Police, la prescription des pompiers et dans le résumé sur les mesures de prévention, de sécurité et de lutte contre l'incendie établi par les pompiers.

Ces documents se trouvent sur le site de l'évènement 24H Vélo LLN 2026 dans la catégorie "Documents utiles". Tous les participants à la course ont l'obligation de lire **intégralement** ces directives, ainsi que le règlement de la course. C'est indispensable pour une sécurité optimale.

Voici un extrait de ces documents sur lequel nous voulons insister :

1. Toute bouteille en verre, toute canette et alcool autre que la bière et les bières spéciales sont strictement interdits durant toute la durée des 24 heures vélo, sur tout le site de Louvain-la-Neuve. Cela comprend donc le village course également.
2. Toute équipe possédant des bouteilles en verre, canette ou alcool non-autorisé, se verra confisquer cela dès le premier avertissement. Le contenu sera vidé dans les égouts et les contenants seront jetés.

CSE Animations asbl (*Centre Sportif Étudiant)*
Rue des Blancs Chevaux, 64 1348 Louvain-La-Neuve Tél : 010/45.32.77
course@cse.be 24H Vélo LLN 2026

1. Dispositions générales

Les 24h vélo de Louvain-la-Neuve sont organisées par le Centre Sportif Étudiant (CSE Animations ASBL, appelé par la suite les **« organisateurs »**). Cette course cycliste est ouverte à tous, sous réserve d'acceptation discrétionnaire par les organisateurs, et se déroule sur un circuit déterminé par les organisateurs. Dans le présent règlement, seront dénommés **« les participants »** : les équipes vélo participantes, ainsi que les responsables des divers stands et des animations organisées sur le site.

Seules les équipes régulièrement inscrites selon la procédure déterminée par les organisateurs sont autorisées à participer aux 24h vélo. De plus, seules les équipes composées de participants majeurs sont autorisées à s'inscrire pour les 24h Vélo de Louvain-la-Neuve 2026.

1.1 Inscriptions

Pour inscrire valablement un vélo, le responsable d'équipe **(capitaine)** doit :

1. **Inscrire son équipe** en remplissant le formulaire en ligne via : 24H Vélo LLN 2026

En s'inscrivant, chaque participant accepte d'être photographié. Ces photos seront utilisées à des fins promotionnelles réalisées par le CSE Animations. Le responsable d'équipe recevra un mail de confirmation de l'inscription dans les jours qui suivent. L'inscription ne sera prise en compte qu'après réception du paiement avec la communication adéquate.

2. **Être présent au briefing** des capitaines (réunion d'informations générales)

Le briefing aura lieu le vendredi 9 octobre 2026 à 19h précise dans l'auditoire "Montesquieu 02" à Louvain-la-Neuve (adresse exacte : Place Montesquieu 2, 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve). Plusieurs rappels seront communiqués via la boite mail du capitaine. Ce briefing étant très important, nous vous demandons d'arriver à l'heure exacte.

La présence au briefing est obligatoire et doit être prouvée par la signature du capitaine sur la feuille de présence **« Briefing des capitaines ».** Toute absence sera sanctionnée par un retrait de caution immédiat de 50€, **le capitaine se doit donc de consulter régulièrement sa boîte mail.**

Les inscriptions se clôturent le mercredi 7 octobre 2026.

1.2 Prix

Le montant d'inscription d'une équipe vélo est fixé à 85€ pour toutes les catégories. En plus de l'inscription, une caution de 200€ vous est demandée afin d'assurer le respect des normes imposées par le présent règlement.

Le montant total de 280€ devra être versé au numéro de compte **BE83 2710 6137 0215** (compte des **24H vélo de l'ASBL CSE Animations**) avant le dimanche 11 octobre 2026, avec la communication suivante : *Nom de l'équipe – Nom et prénom du capitaine – Catégorie dans laquelle vous êtes inscrits - Frais d'inscription + caution.*

Ce prix comprend la participation à la course, l'encadrement, le chronométrage, l'emplacement, l'électricité ainsi que l'ensemble du ravitaillement (eau et nourriture).

Toute annulation de l'inscription après le dimanche 11 octobre 2026 (soit 10 jours avant l'évènement) entrainera la perte des 85€ du montant d'inscription.

De plus, l'inscription n'est enregistrée qu'après réception du paiement de la caution.

CSE Animations asbl (*Centre Sportif Étudiant)*
Rue des Blancs Chevaux, 64 1348 Louvain-La-Neuve Tél : 010/45.32.77
course@cse.be 24H Vélo LLN 2026

2. La course vélo

En cas de problème avant et pendant la course, l'équipe est tenue d'avertir immédiatement les organisateurs se trouvant dans le Village Course qui sera situé sur la Place Polyvalente (Pl. Polyvalente, 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve).

2.1 Contrôle technique

Chaque vélo inscrit et les vélos de rechanges devront se rendre au contrôle technique, afin que les organisateurs puissent contrôler la bonne application des exigences techniques qui se trouvent décrites ci-dessous. Celui-ci aura lieu le lundi 19 octobre pour les vélos courses et les vélos folkloriques. Tous les vélos devront se présenter au contrôle technique à ces dates. Les vélos folkloriques sont attendus au bout de Voie Cardijn, 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve (50°40'13.7"N 4°36'32.9"E) tandis que les vélos des autres catégories sont attendus devant le magasin Cycles et Sacoches (anciennement Morning Cycles) à l'adresse suivante : Rue des Sports 1, 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve. Les contrôles techniques se dérouleront entre 13h et 18h, un horaire vous parviendra via la boite mail du capitaine.

2.2 Dispositions techniques

2.2.1 Normes de sécurité

Tous les vélos inscrits ainsi que les vélos folkloriques doivent répondre aux normes de sécurité prescrites par le Code de la Route (catadioptres, sonnettes, freins, etc…).

2.2.2 Dimensions

Le gabarit de chaque vélo doit respecter les normes maximales suivantes :

- Longueur totale de 400 cm
- Hauteur de 200 cm
- Hauteur de selle 150 cm (pas de vélos superposés)
- Largeur de 190 cm
- Largeur au sol 150 cm
- Poids 75 kg (une dérogation peut être accordée principalement sur la base du système de freinage)
- Le diamètre des roues avant et arrière ne peut excéder 750 mm, grand Bi excepté
- La largeur minimale requise pour les pneus est de 30mm

Ces dimensions sont à respecter car elles sont dictées par les impératifs du circuit !

2.2.3 Vélos et guidons

Les vélos électriques sont totalement prohibés. Les seuls types de guidons admis sont les guidons plats. Les guidons de course, ainsi que tous les autres types de guidons, sont interdits. Il est recommandé de choisir un vélo de type Gravel équipé d'un guidon plat, car les roues s'adaptent mieux au tracé (route et pavés). Il est également vivement conseillé d'opter pour un vélo de type VTT (vélo tout terrain). Les coureurs solos sont exemptés de cette règle.

CSE Animations asbl (*Centre Sportif Étudiant)*
Rue des Blancs Chevaux, 64 1348 Louvain-La-Neuve Tél : 010/45.32.77
course@cse.be 24H Vélo LLN 2026

2.2.4 Phares

Les vélos devront impérativement allumer leurs phares à 18h30 le mercredi. L'éclairage doit obligatoirement être électrique sur piles comprenant un phare jaune ou blanc à l'avant et un rouge à l'arrière. Les phares devront rester allumés jusqu'à 7h30 le jeudi. Si les phares ne sont pas allumés durant la période mentionnée ci-dessus, 30€ de la caution "sécurité" vous serons retiré.

2.2.5 Chasubles

Les coureurs devront impérativement porter une chasuble à 18h30 le mercredi jusqu'au jeudi à 7h30.

Si ce n'est pas respecté, 30€ de la caution "sécurité" vous serons retiré.

2.2.6 Cale-pieds

L'usage des cale-pieds, pédales automatiques ou tout autre système similaire est prohibé. Les coureurs solos sont exemptés de cette règle.

2.2.7 Casques

Le port du casque de protection cycliste est obligatoire pour les participants des catégories Course, Humanitaire, Faculté, Personnel Universitaire et Entreprise, par ordonnance de police, pendant toute la durée de la course. Seule, la catégorie folklorique est exemptée.

2.2.8 Plaques de cadre

Chaque vélo sera obligatoirement individualisé par une plaque numérotée fournie au contrôle technique par les organisateurs. Lors du contrôle technique, les organisateurs effectueront le colsonage de cette plaque qui devra être fixée solidement à l'avant du vélo de manière à être toujours visible.

2.2.9 Vélos de rechange

En cas d'accident, afin de ne pas perdre de temps, chaque équipe peut, si elle le souhaite, disposer de 5 vélos de rechange maximum. Chacun de ces vélos devra également passer au contrôle technique et devra disposer d'une plaque de cadre sous peine d'une perte de 50€ de la caution.

2.2.10 Puce électronique

Le système de comptage des tours est entièrement automatisé. Chaque équipe disposera d'une puce électronique. Celle-ci sera fournie par les organisateurs et est indispensable durant toute la course pour permettre le comptage aux postes de contrôle. L'endroit où mettre votre puce vous sera expliqué lors du briefing des capitaines et rappelé lors du contrôle technique. Dans le cas où certaines équipes souhaiteraient disposer d'une puce volante, il est impératif de le notifier par mail via l'adresse mail suivante : course@cse.be. Si vous changez d'avis, il est impératif d'avertir les organisateurs lors du briefing des capitaines ou par mail via l'adresse mail suivante : course@cse.be. Les puces volantes vous seront alors distribuées le matin du mercredi 21 octobre à la tente info course entre la scène et le circuit (cfr : 3.5 plan du village).

En cas de problème avec la puce, le vélo doit immédiatement être présenté auprès des responsables au stand info course. En cas d'accident et de changement de vélo, n'oubliez pas de changer votre puce de vélo également.

La distribution des puces se fera lors du contrôle technique par les organisateurs. Chaque équipe est responsable de sa puce électronique dès réception et jusqu'à sa reprise. La récupération se fera après la course auprès des organisateurs, le jeudi 22 octobre pour 15h00 au plus tard. Veillez à ce que les

CSE Animations asbl (*Centre Sportif Étudiant)*
Rue des Blancs Chevaux, 64 1348 Louvain-La-Neuve Tél : 010/45.32.77
course@cse.be 24H Vélo LLN 2026

organisateurs notent bien votre nom d'équipe lors de la remise. Une perte de 200€ de caution sera prélevée si la puce ne nous revient pas à temps et en bon état.

2.2.11 Contrôle de conformité du vélo

Afin d'éviter toute forme de fraude, un contrôle sévère de la conformité du vélo pourra être effectué durant toute la durée de la course. Tout manquement à l'une des dispositions techniques citée ci-dessus entrainera la perte de tout ou d'une partie de la caution ou la mise hors course immédiate par les organisateurs.

2.2.12 Réparations

Chaque équipe est tenue de disposer de son propre matériel de réparation. Néanmoins, un stand de réparation tenu par l'ASBL "les débrouillards" sera disponible sur le village course avec du matériel à prix réduits.

2.3 Circuits

Deux circuits différents sont tracés. Le petit circuit sera suivi par la catégorie Folklorique tandis que le grand circuit sera destiné à toutes les autres catégories. La séparation des deux circuits sera indiquée par un grand panneau de signalisation.

Un système distinct de comptage des tours sera mis en place pour les deux circuits afin d'éviter toute tentative de fraude.

Les plans des circuits : Circuit Course – Course vélo des 24h de LLN

Circuit Folklo - Course vélo des 24h de LLN

En cas de débris de verres sur le circuit, merci d'en informer au plus vite les organisateurs afin qu'ils puissent y remédier au plus vite.

Changement de parcours :

Cette année nous ne passerons plus par la rue Saint-Ghislain.

Entre 23h précises et 8h30, les vélos de la catégorie course rouleront sur le circuit folklorique, période durant laquelle les véhicules folkloriques sont interdits de rouler. Cette plage horaire est fixe et ne sera en aucun cas modifiée. Les équipes devront anticiper leur stratégie en fonction du passage d'un circuit à l'autre, afin d'éviter, par exemple, de s'engager trop tard sur le grand tour avant la fermeture.

Ce changement temporaire a pour objectif de ramener la course au cœur de la ville et de l'événement, tout en évitant les zones sensibles durant la nuit. Il permet également de dynamiser la course pendant la nuit, le circuit plus court comptant tout de même comme un tour complet dans le décompte final.

Le passage d'un circuit à l'autre sera annoncé 15 minutes à l'avance par les organisateurs. Aucune confusion ne sera possible : la transition sera clairement indiquée grâce à une signalétique adaptée.

CSE Animations asbl (*Centre Sportif Étudiant)*
Rue des Blancs Chevaux, 64 1348 Louvain-La-Neuve Tél : 010/45.32.77
course@cse.be 24H Vélo LLN 2026

2.4 Catégorie Course

Sauf exception accordée par les organisateurs, les équipes des vélos courses seront regroupées dans le « Village Course », situé sur la place polyvalente.

Nouveauté :

Cette année, le premier coureur solitaire remportera un prix et une coupe. Ils seront remis le jeudi 22 octobre à 13H sur le Grand Place.

2.5 Catégorie Humanitaire

2.5.1 Présentation du projet

Chaque équipe devra remettre, lors de son inscription, une page de présentation du projet pour lequel elle souhaite concourir. Il vous est aussi demandé de donner une photocopie de l'extrait du moniteur concernant votre ASBL ainsi que son numéro de compte. En effet, la somme gagnée ne peut en aucun cas être versée sur un compte personnel.

Attention, comme l'année passée, le nombre d'équipes pouvant s'inscrire à la catégorie humanitaire sera limitée à 30 équipes. Il est donc essentiel de fournir une bonne description du projet car les organisateurs seront en droits de refuser une équipe dont le projet ne correspond pas au critère de cette catégorie (le critère étant que le projet pour lequel l'équipe roule doit être axé sur un projet humanitaire).

Chaque association représentée par un vélo humanitaire devra également nous fournir un logo qui sera publiée sur le site internet 24H Vélo LLN 2026 la rubrique « Course », onglet « Vélo Humanitaire ».

Si vous voulez rouler pour un projet humanitaire non rattaché à une ASBL ou une ONG, une dérogation pourra vous être accordée si la cause défendue est jugée suffisamment humanitaire par les organisateurs.

2.5.2 T-shirt

Les coureurs devront porter un dossard ou un T-shirt avec le logo de l'association ou le nom du projet humanitaire pour lequel ils courent.

2.5.3 Opération Humanibière

L'opération Humanibière a été lancée il y a quelques années. C'est une opération qui ponctionne 10 centimes par bière vendue aux bars des 24h vélo de Louvain-la-Neuve.

Ce fond collecté est ensuite redistribué à toutes les équipes de la catégorie Humanitaire, au prorata du nombre de tours effectués. Les 3 premiers vélos se verront récompensés par une prime supplémentaire.

L'argent sera versé au numéro de compte du projet, fourni dans le dossier remis par l'équipe qui le parraine, endéans les 60 jours qui suivent les 24h vélo de Louvain-la-Neuve.

2.5.4 Vélos

Une association peut être représentée par un vélo au maximum afin de maximiser le nombre de tours réalisés par l'association tout en maintenant une répartition équitable de l'argent dédié à l'opération Humanibière.

Sauf exception accordée par les organisateurs, les équipes des vélos humanitaires seront regroupées dans le « Village Course », situé sur la place polyvalente.

CSE Animations asbl (*Centre Sportif Étudiant)*
Rue des Blancs Chevaux, 64 1348 Louvain-La-Neuve Tél : 010/45.32.77
course@cse.be 24H Vélo LLN 2026

2.6 Catégorie Folklorique

2.6.1 Caractère folklorique du vélo

Le caractère suffisamment folklorique du vélo sera apprécié lors du contrôle technique par les organisateurs. Un vélo peut être refusé de cette catégorie si son aspect folklorique n'est pas suffisamment marqué. Un vélo qui aurait perdu son caractère folklorique pendant la course pourra être transféré dans la catégorie course par les responsables course après avertissement.

Les vélos seuls avec une armature sont prohibés. Tous les vélos folkloriques devront donc **avoir deux vélos assemblés**. Tout vélo ne contenant qu'un seul vélo sera immédiatement transféré dans la catégorie course. De plus, contrairement à la dernière édition, les cuistax sont **autorisés** pour les personnes venant hors de Louvain-la-Neuve dans la catégorie Folklorique mais interdits dans toutes les autres catégories. Les équipes voulant rouler dans la catégorie Folklorique venant hors de Louvain-la-Neuve peuvent s'attribuer une dérogation pour utiliser un cuistax ou un vélo simple comme vélo folklorique.

2.6.2 Photo du vélo

Les vélos folklo doivent être finis pour le mercredi 21 octobre 13h, avant le début de la course. Les photos seront prises lors du départ de la course et postées sur le site directement. Les votes se dérouleront le mardi 21 octobre de 14h à 17h sur le site : 24H Vélo LLN 2026

2.6.3 Déroulement

La course folklo se déroule le mercredi de 13h à 23h et reprend le jeudi de 8h30 à 13h. Chaque équipe devra au minimum effectuer 7 tours le mercredi et 3 tours le jeudi.

Un nombre de tours insuffisants ou un non-départ le mercredi matin ou un passage de la puce dans le vélo sera sanctionné par un retrait de la caution "régularité" de 50€.

2.6.4 Gardiennage du vélo

Sauf exception accordée par les organisateurs, les équipes des vélos folkloriques seront regroupées dans le « Village folklo » situé sur la place polyvalente. Entre les deux manches, les vélos folkloriques de la Fédé et ceux qui en feront la demande seront garés mais non-gardés sur le pont Neuf. Nous ne sommes donc pas responsables en cas de dommages ou de vol. C'est à vous de prendre vos dispositions pour garder votre vélo folklorique si vous le désirez. Nous vous recommandons vivement d'attacher vos vélos à l'aide d'un cadenas à code pour éviter tout désagrément. Les équipes garant leurs vélos sur le pont Neuf sont tenus à le garder propre. Le pont doit être rendu propre sans aucun déchets, vélos, etc. qui trainent dessus. Si ce n'est pas le cas, cela entrainera une perte de la caution "propreté" qui s'élève à 30€.

Les entrées du pont Neuf seront fermées par l'organisateurs le jeudi matin de 1h15 jusqu'à 8h15.

CSE Animations asbl (*Centre Sportif Étudiant)*
Rue des Blancs Chevaux, 64 1348 Louvain-La-Neuve Tél : 010/45.32.77
course@cse.be 24H Vélo LLN 2026

2.6.5 Cotation des vélos

Les vélos seront côtés selon un système de vote du public afin d'élire les 7 plus beaux vélos (le vote sera possible de 13h à 17h le mercredi 21 octobre).

Ce top 7 passera ensuite devant un Jury, constitué de personnes n'ayant pas fait partie d'aucun collectif étudiant (cercle, régionale, KAP, ...) pour garder un maximum d'impartialité. Ce Jury classera ces 7 vélos à 18h00 au Village Course. Les critères de cotation du Jury sont les suivants : **Originalité, Esthétique**, **Ingéniosité, Durabilité, Détails** du vélo folklorique mais aussi la **Présentation** devant le jury. Ces critères sont tous de même importance.

A l'occasion des **50 ans des 24H Vélo de Louvain-la-Neuve**, une attention particulaire sera portée à l'intégrations d'éléments en rapport à cet anniversaire, à l'histoire de la course, à une référence à un fait ou un vélo marquant, ...

Les vélos folklos auront également comme cotation le vote des enfants. Les enfants présents sur le Village des enfants pourront voter pour leur vélo folklo préféré. Les votes seront ensuite dépouillés et les résultats seront annoncé le jeudi 22 octobre à 13h sur la scène de la Grand-Place.

2.6.6 Nouveau : Prix du vélo durable

Cette année, nous avons à cœur de mettre en avant la durabilité de l'évènement. Cela passe aussi par les vélos folkloriques. Ce prix sera basé sur certains critères. Tout d'abord, la récupération, l'origine des produits et matériaux utilisés pour décorer le vélo (sur base de photos et vidéos lors des préparatifs). Nous attendons de vous un montage vidéo clair, mettant en avant les critères ci-dessus. Ensuite, le vélo devra comprendre un message de sensibilisation (logo recyclé, mise en avant d'ASBL, ...). La remise du prix aura lieu le jeudi 22 octobre à 13h sur le Grand Place. Le gagnant remportera une coupe ainsi que plusieurs prix.

2.7 Catégorie Personnel Universitaire

2.7.1 Déroulement

La course débute à 13h et se termine à 21h. Les équipes seront regroupées, afin d'avoir plus de convivialité, dans 2 grandes tentes SNJ Senior sur le village course, situé sur la Place Polyvalente. Si une équipe souhaite vraiment avoir sa propre tente, merci d'en informer les organisateurs via l'adresse mail suivante : course@cse.be.

2.7.2 Remise des prix

La remise des prix pour cette catégorie aura lieu le mercredi 21 octobre à 21h30 au Village Course.

2.7.3 Bar "La roue libre"

Le bar "La roue libre" est un espace qui sera à votre disposition lors de la course. Cet espace est mis en place afin de vous laisser l'opportunité d'aller boire un verre entre vous au cœur des festivités des 24heures vélo. Il sera ouvert pendant la course à partir de 14h. Vous pourrez également vous y retrouver après la remise des prix à 21h30. L'espace sera ouvert jusqu'à 00h. Cet espace sera également ouvert pour les catégories Entreprise.

CSE Animations asbl (*Centre Sportif Étudiant)*
Rue des Blancs Chevaux, 64 1348 Louvain-La-Neuve Tél : 010/45.32.77
course@cse.be 24H Vélo LLN 2026

2.8 Catégorie Entreprise

2.8.1 Déroulement

La course débute à 13h et se termine à 21h. Les équipes seront regroupées dans le village course, situé sur la Place Polyvalente.

2.8.2 Remise des prix

La remise des prix pour cette catégorie aura également lieu le mercredi 21 octobre à 21h30 au Village Course.

2.8.3 Bar “La roue libre”

Le bar "La roue libre" est un espace qui sera à votre disposition lors de la course. Cet espace est mis en place afin de vous laisser l'opportunité d'aller boire un verre entre vous au cœur des festivités des 24heures vélo. Il sera ouvert pendant la course à partir de 14h. Vous pourrez également vous y retrouver après la remise des prix à 21h30. L'espace sera ouvert jusqu'à 00h. Cet espace sera également ouvert pour la catégorie Personnel Universitaire

Nouveauté cette année :

L’ensemble des catégories aura la possibilité d’acheter des tickets boissons, valables **uniquement** au bar “La roue libre”. Ces tickets pourront être achetés au moment de l’inscription de l’équipe. Ils seront vendus par lot de 11 tickets pour le prix de 10, soit une boisson offerte par lot.

2.9 Classements

2.9.1 8 classements

Au terme de la course, 8 classements seront établis.

- **Catégorie Course** : par nombre de tours (remportant des lots)
- **Catégorie Humanitaire** : par nombre de tours (remportant l’argent de l’opération Humanibière pour leur association, les 3 premiers vélos se verront récompensés par une prime supplémentaire.
- **Catégorie Folklorique** : par nombre de tours
- **Catégorie Folklorique : pour le plus beau vélo (par vote du jury précédé d’une présélection par les votes du public qui aura lieu le mardi de 14h à 17h)**
- **Catégorie Folklorique** : prix du vote des enfants.
- **Catégorie Folklorique** : prix du vélo durable.
- **Catégorie Personnel Universitaire :** par nombre de tours (remportant des lots)
- **Catégorie Entreprise** : par nombre de tours (remportant des lots)

2.9.2 Remise des prix

La remise des prix des catégories Personnel universitaire, Entreprise et Vélo durable se fera le mercredi 21 octobre à 21h15 au Village Course, sur la place polyvalente. La remise des prix de toutes les autres catégories se déroulera le jeudi 22 octobre 2026 à 13h sur la Grand Place.

CSE Animations asbl (*Centre Sportif Étudiant)*
Rue des Blancs Chevaux, 64 1348 Louvain-La-Neuve Tél : 010/45.32.77
course@cse.be 24H Vélo LLN 2026

2.9.3 Concourir toute la durée de la course

Pour conserver à l'épreuve son caractère original, tout vélo inscrit est tenu de concourir durant toute l'épreuve. Soit 24 heures pour les vélos courses et humanitaires, 16 heures pour les vélos folkloriques (c'est-à-dire les deux manches) et 8 heures pour les vélos Personnel universitaire et Entreprise.

2.9.4 Interdiction de pelotons

Un tour doit être effectué par un, et un seul cycliste, tout peloton est donc prohibé. Un seul vélo à la fois peut rouler pour les catégories Course, Humanitaire, Personnel universitaire et Entreprise. Dans le cas contraire, la caution « course » de 60€ peut être prélevée et la disqualification peut être immédiate.

2.9.5 Réclamations

En cas de problème avant et pendant la course, l'équipe est tenue d'avertir immédiatement les organisateurs se trouvant dans le Village Course (sur la Place Polyvalente). Les responsables course sont les seules habilités à trancher les éventuels litiges découlant des réclamations, et ce, sur consultation éventuelle des autres organisateurs.

3. Village Course

3.1 Matériel

Les équipes présentes au Village Course peuvent faire la demande d'une tente SNJ ainsi que d'un lit de camp gratuitement, dans les limites de nos disponibilités. Les premiers arrivés seront les plus sûrement servis. La demande de ce matériel doit être introduite au moment des inscriptions.

Si vous avez fait une demande de matériel, la récupération de celui-ci se fera le mercredi 21 octobre 2026 entre 7h et 8h au magasin qui se trouvera sur le parking du Pont Neuf. Les tentes devront impérativement être montées pour 9h, heure à laquelle les forces de l'ordre, les services incendie et les organisateurs effectueront le tour de prévention pour s'assurer que les consignes de sécurité ont bien été respectées. Soyez donc prêts.

Dans la journée du jeudi, un contrôleur SNJ passera juger l'état de la tente. Les équipes ne seront autorisées à démonter la tente qu'à la fin de la course et uniquement après avoir obtenu le visa (cachet) du contrôleur SNJ.

Le matériel emprunté devra être ramené à l'endroit où il a été retiré, pour le jeudi 15h au plus tard. Assurez-vous d'avoir signé le document qui prouve que vous avez bien tout ramené.

Ces tâches doivent être obligatoirement réalisées par toutes les équipes ayant du matériel emprunté, y compris les équipes qui ont des tentes partagées.

Nous vous demandons de respecter et de rendre tout le matériel qui vous est prêté gratuitement. Tout manquement sera sanctionné par un retrait de caution "matériel" à la hauteur des dégâts occasionnés.

Nouveauté :

Cette année, nous demandons à **CHAQUE équipe** ayant réservé une tente (même si vous avez acceptez de la partager) de ramener **votre EXTINCTEUR**. Un manquement sera également sanctionné par un retrait de caution ''matériel ''.

CSE Animations asbl (*Centre Sportif Étudiant)*
Rue des Blancs Chevaux, 64 1348 Louvain-La-Neuve Tél : 010/45.32.77
course@cse.be 24H Vélo LLN 2026

3.2 Emplacement

A la fin de l'événement, toutes les équipes sont priées de mettre leurs ordures dans un sac poubelle, de bien fermer celui-ci et de le mettre dans le "point poubelle" (triangle de barrières bâchées). Il est également obligatoire de trier les déchets. Des dispositifs sont mis en place afin de gérer au mieux le tri des déchets. Un montant de 30€ de la "caution propreté" vous sera retiré si le tri n'est pas fait correctement.

Il est strictement interdit d'ajouter une tonnelle ou tout autre dispositif sur le village course ou aux abords du circuit.

Le jeudi, avant votre départ, votre emplacement doit être vérifié par un membre du CSE Animations. C'est-à-dire qu'au moins un membre de l'équipe doit être présent pour vous demander de mettre en ordre les éventuelles remarques. Les emplacements qui n'auront pas pu être vérifiés avec un membre de l'équipe se verront directement sanctionnés par un retrait de caution "propreté".

3.3 Ravitaillement

Sur le village course, une « chill » zone avec un ravitaillement sera mis en place. Le ravitaillement sera disponible durant toute la durée de la course. Celui-ci contiendra des boissons (compris dedans : soupes, café, thé, jus et eau) et de la nourriture (incluant fruits, biscuits, cakes, barres de céréales, etc.). Le ravitaillement est entièrement gratuit, il est compris dans le prix de participation. De plus, une fontaine à eau sera disponible aux abords du village course (cfr : 3.5 plan du village).

3.4 Interdictions

Durant toute la durée de l'évènement, les chiens sont interdits sur le Village Course. Toutes formes de substances alcoolisées et illicites sont également prohibées ainsi que toutes enceintes sonorisées. Tout comportement contraire à l'esprit sportif et convivial du Village Course se verra aussi réprimandé.

En cas de non-respect de ces règles, les organisateurs se réservent le droit de retirer, en partie, ou en totalité la caution.

3.5 Stand info course

Un stand info course se trouvera sur le Village Course. Pour toutes questions, problèmes ou règlement lors de l'évènement, vous devez vous y rendre. C'est à ce stand que se trouveront les organisateurs. C'est également à ce stand que vous trouverez les puces volantes (pour les équipes concernées) et que vous devrez remettre vos puces à la fin de la course.

CSE Animations asbl (*Centre Sportif Étudiant)*
Rue des Blancs Chevaux, 64 1348 Louvain-La-Neuve Tél : 010/45.32.77
course@cse.be 24H Vélo LLN 2026

3.6 Plan du village

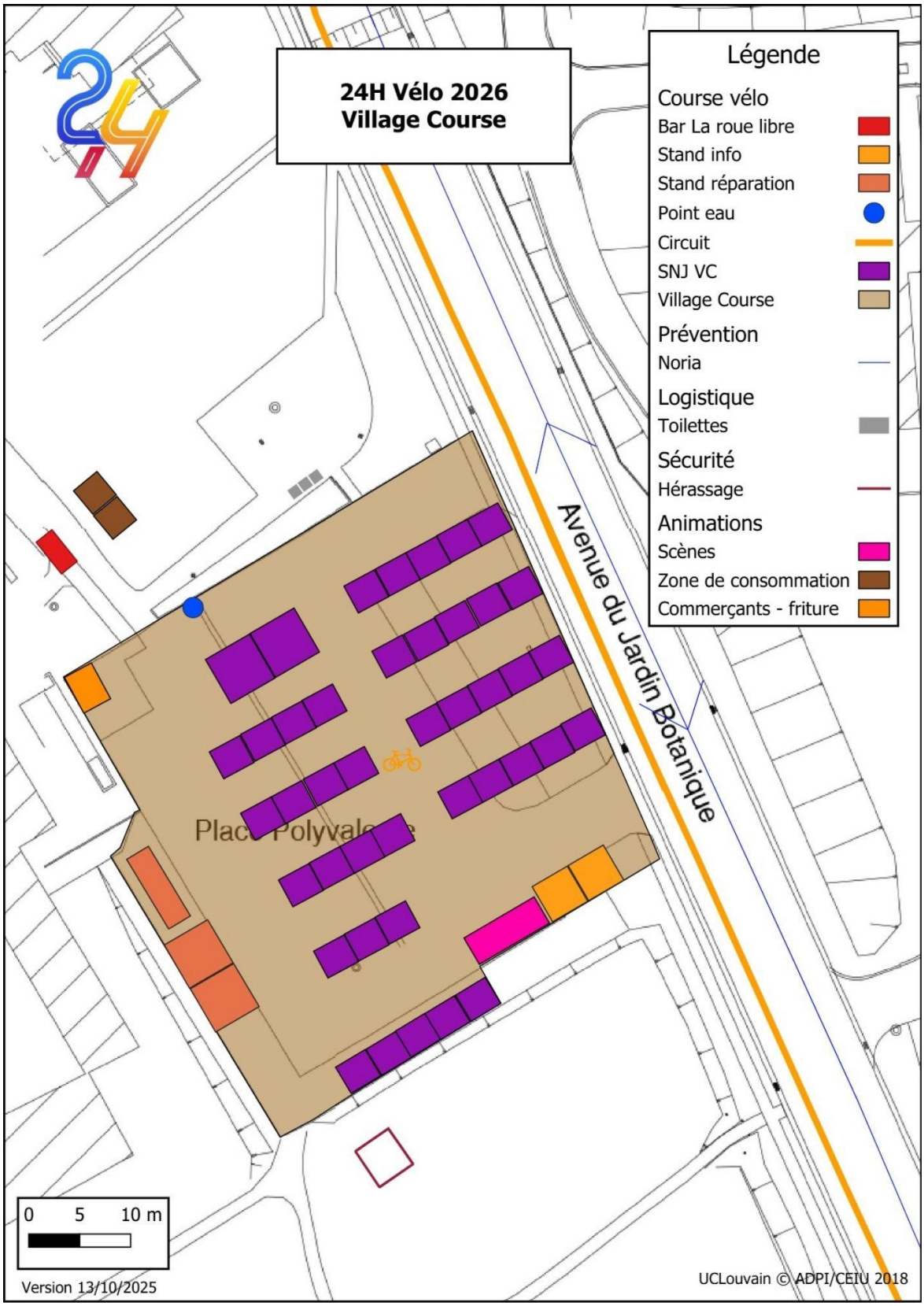

CSE Animations asbl (*Centre Sportif Étudiant)*
Rue des Blancs Chevaux, 64 1348 Louvain-La-Neuve Tél : 010/45.32.77
course@cse.be 24H Vélo LLN 2026

4. Postes de sécurité

Les catégories Personnel Universitaire et Entreprise sont exemptées de tenir un poste de sécurité.

4.1 But du poste de sécurité

Les postes de sécurités sont indispensables afin d'éviter tout accident entre un cycliste et un piéton. Ces postes doivent être activement assurés. Si le moindre accident se produit devant un poste de sécurité, l'équipe assurant celui-ci perdra sa caution "poste de sécurité".

4.2 Déroulement de la permanence au poste de sécurité

Toute équipe doit assurer une permanence à un poste de sécurité dont le lieu et la durée seront fixés par les organisateurs et vous seront envoyés par mail dans le courant de la semaine du 5 octobre 2026. Le capitaine d'équipe est civilement responsable de la bonne tenue de ce poste, une convention sera signée lors du briefing des capitaines.

Cette permanence consiste à assurer la bonne circulation des vélos et des piétons aux endroits prévus à cet effet et dans leurs environs immédiats, ainsi qu'à faciliter le passage des véhicules de secours. Elle est assurée par minimum 2 personnes, membres de l'équipe et plus si la gestion du poste de sécurité le nécessite.

Ces personnes devront, au début de leur permanence, prendre connaissance des consignes de sécurité propres à leur poste. Celles-ci vous auront été distribuées avec le lieu et la durée de votre poste sécurité et seront également accrochées à la barrière Nadar du dit poste.

La permanence à assurer dure, en général, entre deux et trois heures. Après cette période, l'équipe en place ne peut quitter son poste que quand la relève est arrivée, c'est-à-dire que le binôme de relève est présent, SOBRE et a pris connaissance des consignes propres au poste de sécurité concerné. Une personne se présentant ivre à son poste se verra immédiatement retirer sa caution « poste de sécurité ».

Dans le cas où l'équipe remplaçante ne se présenterait pas à temps au lieu désigné, l'équipe en place peut tenter de joindre les personnes suivantes par téléphone (le numéro des responsables figurera au poste), le cas échéant elle est tenue de ne pas quitter son poste sans avoir prévenu au préalable un membre de l'équipe sécurité du CSE et d'avoir obtenu son accord. L'organisation dépêchera sur place une équipe de remplacement et remettra alors un visa équivalent au bon de reprise du poste. Tout manquement sera sanctionné par le retrait de la caution « poste de sécurité ».

4.3 Procédure en cas d'accident

En cas d'accident, les responsables du poste de sécurité le plus proche sont tenus de prendre les premières dispositions qui s'imposent :

- Éviter un suraccident
- Avertir un membre du CSE ou un stadier qui relaiera l'information via radio vers le QG
- Simultanément, agiter son drapeau rouge
- Appeler directement les organisateurs au numéro du QG qui vous sera communiqué lors du briefing des capitaines

CSE Animations asbl (*Centre Sportif Étudiant)*
Rue des Blancs Chevaux, 64 1348 Louvain-La-Neuve Tél : 010/45.32.77
course@cse.be 24H Vélo LLN 2026

4.4 Matériel de sécurité

Le set de sécurité est composé de :

- Deux vestes de sécurité (sous réserve) ou bandes réfléchissantes,
- Un sifflet
- Drapeau rouge

Ce matériel est garanti par une caution “set de sécurité” de 35€ à différencier de la caution “poste de sécurité”. Ces deux cautions sont comprises dans la caution globale.

Pour la première équipe de sécurité d’un poste, le matériel est à prendre lors du briefing des capitaines. De plus, elle doit se trouver à son poste sécurité avant le départ de la course. C’est-à-dire, le mercredi 21 octobre 2026 à 12h40.

Le set de sécurité doit être transmis par l’équipe en poste à l’équipe de relève lors des tournantes au poste sécurité. Chaque équipe doit arriver à son poste 10 minutes avant le début de sa permanence. La responsabilité (et donc la caution) est automatiquement transférée d’une équipe à l’autre. Tout problème lors du passage des permanences et des sets de sécurité (incomplet, hors service, …) doit immédiatement être mentionné aux organisateurs circulant sur le parcours. Dans le cas contraire, c’est l’équipe en place qui sera tenue pour responsable de tout problème (perte, …) de matériel.

À la fin de la course le jeudi 22 octobre 2026 à 13h, les dernières équipes présentes aux postes sont tenues de rapporter le set de sécurité aux organisateurs à la Place Polyvalente avant 15h00, sous peine de retrait de la caution « set de sécurité ». Pour être certain que l’équipe ait bien ramené le set de sécurité, une feuille sera à signer à ce moment-là. L’oubli de signer entrainera également la perte de caution “set de sécurité”.

4.5 Contrôle par les organisateurs

Les organisateurs vérifieront régulièrement si le poste sécurité est effectivement assuré par l’équipe prévue. Les équipes qui tiennent un poste de sécurité devront se trouver précisément à l’endroit indiqué lors de l’inscription.

En cas de non-respect de la tenue du poste sécurité, l’équipe se verra perdre la caution “poste de sécurité” de 100€. Un manquement grave (état d’ébriété avancé, ...) ou répété de nature à mettre en danger les coureurs ou piétons pourra être sanctionné plus durement, à l’appréciation des organisateurs.

Afin d’éviter toute équivoque quant au fonctionnement des permanences au poste de sécurité, les capitaines d’équipe devront être présents au briefing des capitaines.

CSE Animations asbl (*Centre Sportif Étudiant)*
Rue des Blancs Chevaux, 64 1348 Louvain-La-Neuve Tél : 010/45.32.77
course@cse.be 24H Vélo LLN 2026

5. Sanctions et cautions

Afin d'éviter des pénalités, veuillez obligatoirement lire cette partie scrupuleusement avec beaucoup d'attention. L'objectif des organisateurs n'étant pas de pénaliser les équipes, veuillez respecter chaque point de ce règlement afin de récupérer votre caution après la course. Les organisateurs se réservent les droits de retirer des montants de la caution si un des points du règlement n'est pas respecté.

Pour tout problème technique (déficience du système de freinage, éclairages insuffisants, absence du casque pourtant obligatoire, …), un avertissement et/ou des sanctions en tours seront infligées par les organisateurs en fonction de la gravité de l'infraction. Après un avertissement, l'équipe est tenue d'intervenir dans le même tour pour y remédier (à son stand ou au stand de réparation). Sans cela, les organisateurs prendront unilatéralement les sanctions requises. Celles-ci pouvant aller jusqu'à la mise hors-course.

La mise hors-course, décidée par les organisateurs, sera notifiée par ceux-ci au responsable ou à un délégué de l'équipe intéressée. La mise hors-course entraîne la perte de tout ou d'une partie (sur décision des organisateurs) des cautions engagées et l'obligation de nettoyer et de quitter au plus tôt l'emplacement octroyé par les organisateurs.

Les cautions seront remboursées dans un délai maximum de 60 jours suivant l'événement.

5.1 Caution totale

Le montant total de la caution pour chaque équipe est de 200€. Cette caution sera payée en même temps que les frais d'inscription (80€) au plus tard le dimanche 11 octobre 2026.

Cette caution comprend :

Type de caution	Details de potentiel retrait de caution.	Montant retiré
Caution "briefing"	La présence au briefing des capitaines est obligatoire. Toute absence non justifiée entrainera une perte de caution.	50€
Caution "comptage"	La puce électronique doit nous revenir dans les temps impartis et en parfait état. Tout manquement sera sanctionné par une perte de caution.	200€
Caution "course"	Le respect de l'évènement et des autres coureurs. Si cela n'est pas respecté, cela engendra une perte de caution de 60€.	60€
Caution "contrôle technique"	Tous les vélos d'une équipe doivent passer au contrôle technique. Tout manquement sera sanctionné par une perte de caution.	50€

CSE Animations asbl (*Centre Sportif Étudiant)*
Rue des Blancs Chevaux, 64 1348 Louvain-La-Neuve Tél : 010/45.32.77
course@cse.be 24H Vélo LLN 2026

Caution “sécurité”	Si les éclairages sur le vélo ne sont pas mis correctement et/ ou ne fonctionne pas et si les coureurs ne portent pas de vestes fluorescentes et un casque, cela engendra une perte de la caution de 30€.	30€
Caution “régularité”	Les vélos doivent rouler de façon continue sauf en cas de réparation. Dans ce cas, l’équipe devra informer le responsable de course. C’est également le responsable de course qui jugera si oui ou non un vélo est irréparable. Si les organisateurs jugent que le vélo n’a pas suffisamment roulé pendant les 24 heures de course, cela entrainera une perte de caution. Pour les vélos folkloriques, l’absence au départ de la seconde manche le mercredi 23 octobre à 8h30 se verra sanctionnée par le retrait de cette caution (50 €). Tout vélo perdu, détruit ou volé est à signaler directement aux organisateurs présents au Village Course sous peine de retrait de la caution régularité.	50€
Caution “matériel”	En cas de dégradation de matériel (tente, lit, …) Une perte de caution pourra être retenue. Si les dégâts sont plus importants, une somme supérieure pourra être exigée.	Jusqu’à 200€
Caution “propreté”	En fonction de l’avis du vérificateur de la propreté sur l’emplacement à la fin de l’évènement, une partie de la caution pourra être retenue. Si le tri des déchets n’a pas été fait correctement, 30€ de la caution seront retiré. Pour les vélos Folklo, la caution propreté concerne les équipes qui garent leurs vélos dans la cour de la Ferme du Biéreau. S'ils restent des déchets, vélos, etc. appartenant aux équipes, cela entrainera une perte de caution de 30€.	Jusqu'à 150€
Caution “poste de sécurité”	En fonction de la bonne tenue du poste de sécurité qui sera contrôlé par les organisateurs, une somme pourra être prélevée en fonction de la gravité. Dans le cas d’une double permanence d’une équipe pour pallier l’absence de l’équipe de relève, la caution de l’équipe défaillante lui sera attribuée en partie.	Jusqu’à 100€
Caution “set de sécurité”	En cas de perte ou de détérioration du matériel du set, une somme pourra être prélevée de la caution en fonction de l’ampleur des dégâts.	Jusqu’à 35€

CSE Animations asbl (*Centre Sportif Étudiant)*
Rue des Blancs Chevaux, 64 1348 Louvain-La-Neuve Tél : 010/45.32.77
course@cse.be 24H Vélo LLN 2026

6. Sponsoring et publicité

Tous les sponsors doivent être mentionnés et acceptés par les organisateurs au plus tard au moment des inscriptions.

De plus, les sponsors et publicités font l'objet de règles strictes :

- Leur visibilité doit être limitée. Ainsi, seules les banderoles sont autorisées (toute publicité gonflable ou autre est strictement interdite)
- Toute publicité est totalement interdite en dehors de l'espace octroyé aux participants ;
- En ce qui concerne les sponsors de bière, d'alcool ou de boissons énergisantes, les publicités (banderoles) ne pourront se situer qu'à l'intérieur des tentes.

7. Assurances

L'organisation est pourvue d'une assurance en responsabilité civile "organisateurs". Celle-ci couvre la responsabilité du fait de l'organisation.

Tous les étudiants inscrits à l'UCLouvain bénéficient d'une Assurance Individuelle Étudiant couvrant les accidents survenus pendant la durée de la manifestation. Elle ne couvre en aucun cas les dégâts corporels et matériels des concurrents hors UCLouvain.

Les concurrents qui ne seraient pas couverts par une assurance individuelle ou collective couvrant les accidents corporels ou matériels et qui désirent bénéficier de cette couverture, sont vivement invités à contracter eux-mêmes une assurance auprès d'une société ad hoc.

CSE Animations asbl (*Centre Sportif Étudiant)*
Rue des Blancs Chevaux, 64 1348 Louvain-La-Neuve Tél : 010/45.32.77
course@cse.be 24H Vélo LLN 2026